



<http://unsa-uppamer.syndicat.min-e2.fr/>

CAP des Inspecteurs des Affaires Maritimes du 1^{er} juin 2017

La CAP des Inspecteurs des Affaires Maritimes s'est tenue le jeudi 1^{er} juin 2017 de 14h00 à 17h00.

La Présidence était assurée par Madame Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice du MGS (modernisation de la gestion statutaire).

Les membres suivants assistaient à la réunion et le quorum a été atteint :

Représentants de l'Administration(liste non exhaustive) :

DRH/MGS3 : Mesdames Trombert, Rubietto et Joyeux-Alazet

DGITM/DAM : Mesdames Tanchou et Montgermont

DIRM MEMN : Monsieur Coupu, Directeur de la DIRM MEMN

Représentants des organisations syndicales :

UNSA : Patrice Beaulieu

CFDT : Catherine Ratsivalaka et Stéphane Kéraudran

CGT : Marion Fielbart, Sylvain Pellegrin, Jacques Duché, Rémi Lemaitre

Préalablement à l'étude de l'ordre du jour, les trois organisations syndicales représentatives (CGT-CFDT-UNSA) avaient demandé l'état d'avancement de la réforme statutaire des inspecteurs des Affaires Maritimes et l'application aux IAM du PPCR .

Réponse de la Présidente : Le dossier suit son cours et se trouve actuellement au Conseil d'État (section de l'Administration) après son passage au CSFPE du 23 mars et du CTM du 24 mars 2017. **La publication des 2 décrets au Journal officiel de la République est espérée pour le mois de juillet 2017 avec une rétro-activité au 1^{er} janvier 2017 pour le reclassement des IAM dans les 2 corps d'accueil des AAE et des ITPE**

1- Désignation d'un secrétaire adjoint de séance parmi les membres représentant le personnel :

Catherine Ratsivalaka (CFDT) est désignée secrétaire adjoint de séance

2-Approbation des PV des CAP des IAM des 15 mars 2016 et 24 juin 2016 :

Après échanges, la Présidente prend en compte les observations des OS et fera modifier (à la marge) le PV des 2 CAP. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

3-Réduction d'ancienneté au titre de l'année 2016 :

Il s'agit de la dernière année en ce qui concerne l'attribution de réduction d'ancienneté compte tenu de l'entrée en vigueur du PPCR .

Le scénario N° 2 proposé est accepté à l'unanimité soit :

- Non attribution de réduction d'ancienneté aux 9 agents suivants :

2 agents éligibles radiés et 7 agents détachés (position 14-1) dans l'emploi fonctionnel de conseiller des Affaires Maritimes

4- Recours sur notation :

Un seul dossier figure à l'ordre du jour . La lecture du dossier est faite en séance.

La CAP prend un Avis qui sera transmis au DIRM MED qui pourra suivre ou ne pas suivre cet avis dans un délai de 2 mois.Les membres de la CAP seront informés de la décision du DIRM MED

5- Mobilités :

1^{er} Niveau : mutation au 1^{er} septembre 2017

N° du poste	intitulé du poste et service d'accueil	Nom du candidat IAM retenu et service d'origine
199037	Chargé de mission faune et espaces naturels à la DREAL Corse	Sonia JENN (DIRM MED)
198792	Chef de projet à la DGITM/DAM/SI1	Cécil MARLIAC (DDTM 35)

2^{ème} Niveau : mutation au 1^{er} septembre 2017

N° du Poste	intitulé du poste et service d'accueil	Nom du candidat IPAM retenu et service d'origine
198246	Chargé de mission CRS auprès du DIRM à la DIRM MEMN	Sébastien VERDEAU (CSN de Caen/DIRM MEMN)
203592	Directeur du LPM de Bastia/DIRM MED	Evelyne ORSINI (DDTM/DML 2B)
200746	Chargé de mission au CEREMA/DTECEMF(réservé service)	Germaine ROY (CEREMA/DTECEMF)
200736	Chef de la Division systèmes de surveillance et de communications au CEREM/DTECEMF	Smail HIDOUCHE (CEREMA/DTECEMF)
198243	Adjoint au chef du CSN de Dunkerque /DIRM MEMN	Denis APTEL (CSN de Dunkerque/DIRM MEMN)
199967	Adjoint chef de bureau du transport fluvial (DST/PTF3)	Mickael PATETTA (DIGTM/DAM/SM2)
203391	Chef de mission ISM/SCH à la DGITM/DAM/SM2	Mari-Vorgan DEVAUX (CSN Le Havre/DIRM MEMN)

6- réintégration dans le corps des IAM :

Monsieur Frédéric DEMONGEOT ,IPAM, demande sa réintégration dans le corps des IAM,après 10ans de disponibilité pour convenance personnelle.Toutefois ,l'intéressé n'ayant pas candidaté sur ce cycle de mobilité, il ne pourra pas être réintégré à la date du 1^{er} septembre 2017.

Le chargé de mission du corps des AAE qui sera le corps d'accueil de Monsieur Demangeot sera consulté afin de trouver la solution à cette demande de réintégration.

7- Reclassement après accident de service :

Madame X a été victime d'un accident de service en qualité d'ISN. Devenue inapte à cette fonction ,elle demande à être reclassée.Le chargé de mission du corps des ITPE,corps d'accueil de madame X ,sera saisi de ce dossier afin de trouver une solution sachant que l'intéressée a déménagé (changement de région) durant son arrêt de travail.

8- Question diverse :

Le passage de 3 à 2 cycles de mobilité par an a demandé la mise en place d'une campagne inter-cycles pour des postes A+ ou des postes sensibles.

Les OS seront consultées par voie électronique si accord de l'agent et des chefs de service d'origine et d'accueil. Sinon ,la CAP sera réunie en présentiel.

La Présidente informe que les CAP des ITPE et des RIN ont été convoquées dans ce dernier cadre

Patrice BEAULIEU

Secrétaire Général du Syndicat UPPAMER

Permanent de la Fédération UNSA Développement Durable

en charge des dossiers maritimes

DDTM d'Ille et Vilaine – DML de Saint-Malo – CS 51704

2 rue de l'Astrolabe - 35417 SAINT-MALO cedex

Téléphone (siège) : 02 99 20 64 76

Mobile : 06 68 16 56 65

